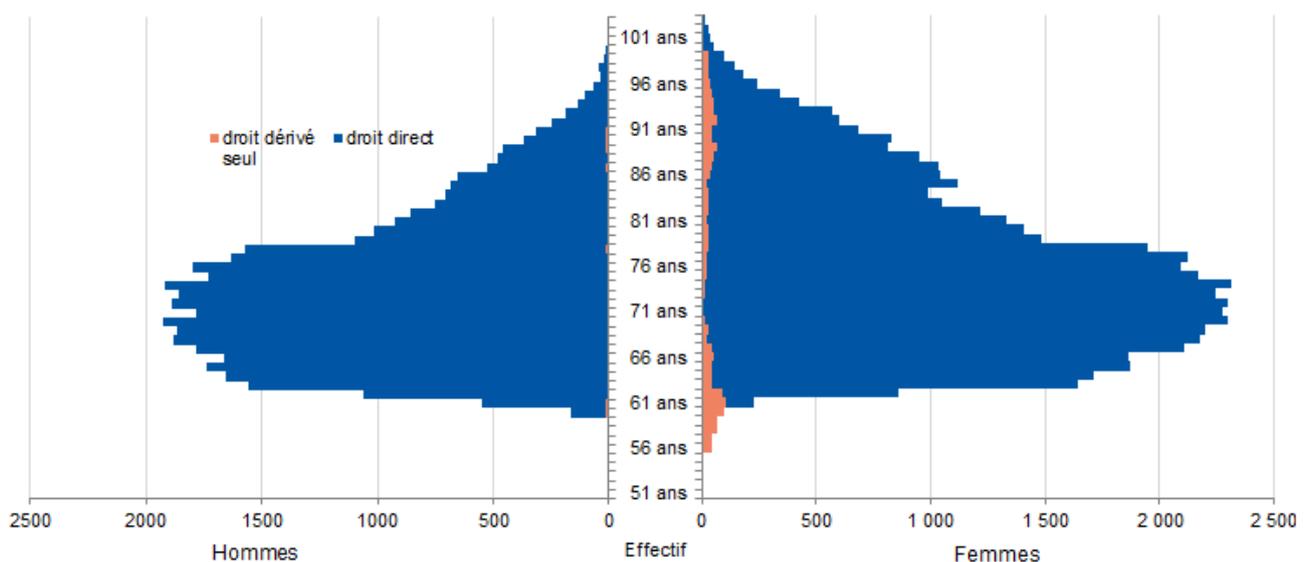


Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 926	2 984	4 910
Droits directs (retraites personnelles)	1 696	1 887	3 583
Droits dérivés (retraites de réversion)	230	1 097	1 327
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	168	264	432
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	560	244	804
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,7 ans	63,3 ans
Droits dérivés	77,3 ans	74,7 ans	75,2 ans

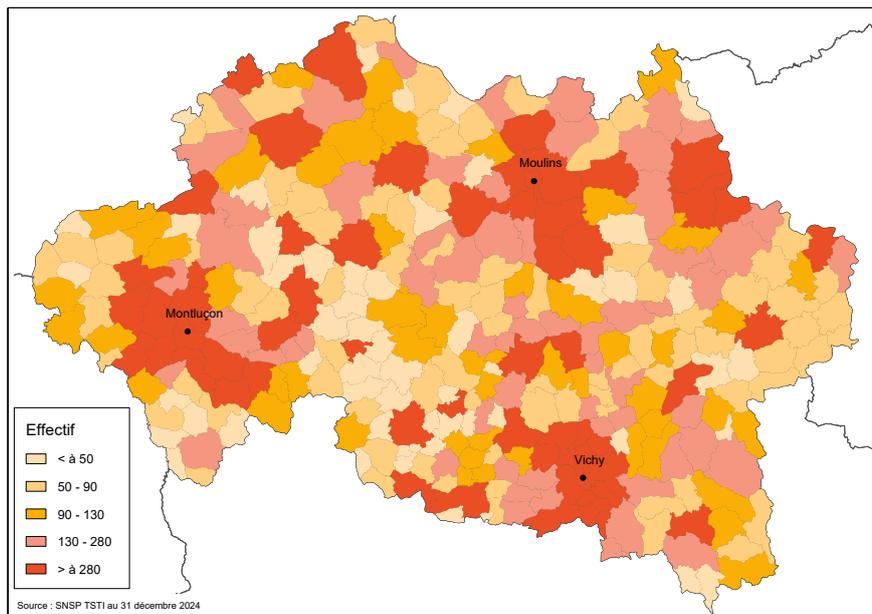
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	40 068	52 924	92 992
Retraités percevant un droit direct seul	38 076	37 033	75 109
Retraités percevant un droit dérivé seul	318	1 777	2 095
Retraités percevant les deux à la fois	1 674	14 114	15 788
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,8%	4,7%	4,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 858	4 759	16 617
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	76,0 ans	75,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	962 €	777 €	857 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,1%	49,3%	36,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montluçon			
Nombre total de retraités	3 688	5 651	9 339
Retraités percevant un droit direct seul	3 505	3 617	7 122
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	191	204
Retraités percevant les deux à la fois	170	1 843	2 013
Minimum vieillesse⁽¹⁾	7,0%	7,2%	7,1%
Vichy			
Nombre total de retraités	2 945	5 116	8 061
Retraités percevant un droit direct seul	2 834	3 445	6 279
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	155	164
Retraités percevant les deux à la fois	102	1 516	1 618
Minimum vieillesse⁽¹⁾	7,8%	7,7%	7,7%
Moulins			
Nombre total de retraités	1 784	2 911	4 695
Retraités percevant un droit direct seul	1 698	1 950	3 648
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	84	88
Retraités percevant les deux à la fois	82	877	959
Minimum vieillesse⁽¹⁾	7,3%	7,6%	7,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".